

Passer AJAC en janvier ?

Par **Septimus**, le 13/07/2014 à 20:44

Bonjour à toutes et à tous,

Depuis quelques jours c'est pas la joie, j'ai raté ma L2. J'ai réussi à remonter aux rattrapages (qui chez nous ont lieu en juin), sur les deux semestres, mais pas suffisamment pour en valider un. Avec le recul, je me dis que j'aurais dû me consacrer à fond à un seul semestre, et valider le second en AJAC l'année prochaine, au lieu de mener les deux de front aux rattrapages...

Bref toujours est-il que j'ai remonté, plus au second qu'au premier. Si j'aurais encore 2 TDs et 2 "CM" à repasser au S3, il ne me restera que 2 "matières à CM" à repasser au S4... Autant dire pas grand chose. Je suis un peu désespéré, car je vais devoir redoubler alors qu'avec quelques points en plus sur une matière j'aurais pu valider au moins le S4, et demander à passer AJAC. Il s'en est vraiment fallu de peu...

Chez nous le statut AJAC n'est plus de droit, il faut convaincre le Doyen, et c'est lui qui décide souverainement si l'on peut passer ou non, et à quelles conditions. Un certain nombre de L2 passés AJAC à la rentrée dernière ont d'ailleurs été priés de retourner en L1 à partir du S4 et de quitter la L2 dès janvier. Il y a donc une certaine "perméabilité" entre les deux années.

Du coup, je me demande si le chemin inverse n'est pas possible ? Dans le meilleurs des cas, j'arriverai à remonter suffisamment aux partiels de janvier pour valider le S3 avec une moyenne potable, ce qui me permettrait de valider d'un même coup le S4 par le jeu des compensations entre semestres. Autrement dit, si j'ai 12 de moyenne (même un peu moins) au S3, je validerai de facto le S4 et donc ma L2, dès le mois de janvier.

Serait-il possible, dès lors, de demander à aller en L3 à partir de janvier, ce qui me permettrait de prendre de l'avance sur le programme, pourquoi pas valider quelques matières de L3 (soyons fous...) et mes deux CM du S4... Bien entendu, je suis conscient qu'il me manquerait du coup le premier semestre de L3, je serais donc obligé de repiquer ma L3 de toute façon, mais à la rigueur je préfèrerai ça à cette L2 "bis" qui s'annonce light à partir de janvier...

J'appellerai l'administration mardi, mais je pose aussi ma question ici, histoire de voir si ça s'est déjà fait...

Bonne soirée !